



ACTE D'ENGAGEMENT

Séjour SAINT PARDOUX D'ARNET (23)

Du 31 juillet au 4 août 2023

Je soussigné(e), responsable
légal de, né(e) le

Confirme l'inscription de mon enfant (né(e)s entre 2005 et 2012) pour le séjour à Saint Pardoux
d'Arnet du 31 juillet au 4 août 2023.

**Avant le 31 mars 2023, pour valider l'inscription de mon enfant, je complète l'acte
d'engagement et :**

je joins le règlement total

je joins le premier règlement de 100€, et m'engage à respecter l'échéancier ci-dessous :

- 28 avril 2023 – 2^{ème} paiement de 70€
- 26 mai 2023 – 3^{ème} paiement de 70€
- 23 juin 2023 – 4^{ème} paiement de 65€

**Aucun rapatriement ne sera pris en charge par la collectivité. Je m'engage à venir chercher
mon enfant sur le lieu du séjour en cas de besoin.**

A, le

Signature